



Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats

66^{ème} CONGRES DE LA FNUJA

23 AVRIL 2009, BASTIA

**DISCOURS DE CANDIDATURE DE CAMILLE MAURY A LA
PRESIDENCE DE LA FNUJA**

Chers amis

Plutôt qu'un programme, ce sont des souhaits dont je voudrais vous faire part :

L'auteur d'un recours contre le fichier Edvige, stigmatisant l'absence de réaction immédiate des français et la difficulté de se rebeller, a écrit ceci :

« de petits renoncements en petits renoncements, le citoyen s'enfonce dans une douce torpeur qui nécessite trop d'efforts pour en sortir. Quand la situation devient intolérable, les capacités de révolte sont assoupies. »

Et c'est ainsi que des textes liberticides arrivent à voir le jour, et à prendre tranquillement leur place dans notre vie.

Il n'y a pas que la prolifération de ces textes qui m'inquiète profondément, il y a aussi les pratiques :

Comment pouvons nous accepter qu'un homme qui se retrouve en garde à vue pour avoir simplement brandi un panneau humoristique dans une manifestation ?

Comment pouvons admettre que des avocats soient inquiétés ou poursuivis pénalement simplement pour avoir tenus dans leur plaidoirie des propos qui n'étaient même pas subversifs. Et l'auraient-ils été d'ailleurs ?

Je voudrais que nous arrêtons d'accepter ce qui n'est pas acceptable.

Quand je dis nous, je ne parle pas nécessairement des avocats, mais plus généralement de tous ceux qui partagent l'envie de vivre dans une démocratie.

Les avocats ont toujours été les promoteurs et les défenseurs des libertés.

De ceux qui en font leur combat quotidien dans les salles d'audience, à ceux qui, à travers l'histoire, ont fait reculer la barbarie, on peut mesurer combien ils permettent à notre société d'évoluer vers plus d'humanité.

Il doit en être toujours ainsi.

C'est pourquoi en toutes circonstances, malgré toutes les attaques et les dénigrements dont elle fait parfois l'objet, nous pouvons défendre fièrement notre profession.

Mais au-delà de ce qui restera toujours sa vocation première, l'activité de l'avocat c'est aussi, ce peut être encore – ce doit être encore, bien autre chose.

Nous ne devons pas avoir peur de sortir de nos palais de justice. Ainsi - et Olivier BURETH l'a si bien dit l'autre jour - partout il y a du droit, il y aura un avocat.

L'intérêt du client passera toujours avant celui de son avocat.

Celui qui ne le veut pas ou ne le comprend pas doit impérativement choisir un autre métier.

Ce principe intangible et bien encadré par des règles déontologiques n'est en rien un obstacle au développement de notre profession : il en constitue, au contraire, sa valeur ajoutée.

Quand je dis que je suis pour une grande profession d'avocat, je n'entends pas simplement une profession qui serait grande de par son nombre,
Mais une profession grande en terme de qualité,
Une profession forte de par son utilité, sa diversité et sa générosité.

Par générosité, je pense notamment à sa capacité d'accueillir les jeunes qui souhaitent l'intégrer.

Quel avenir peut avoir une profession où certains rêvent encore d'un numerus clausus ?

Qu'elle soit la traduction d'une peur ou d'un malaise économique, sa simple expression doit nous amener à nous interroger sur ce que nous voulons pouvoir offrir à nos futurs jeunes confrères, et par voie de conséquence, à nous-mêmes.

Par utilité, j'entends bien sûr sa capacité à s'impliquer positivement au bénéfice de la société.

Mais aussi à imposer sa légitimité.

Ainsi nous n'aurons plus à manifester dans la rue uniquement pour rappeler à l'Etat qu'il ne respecte pas ses engagements.

Ni à demander aux jeunes avocats de supporter les conséquences de la grève du pénal

J'ajoute que ces actions ont souvent été mal perçues par le public, alors pourtant qu'elles n'ont été dictées que par le souci de pouvoir lui garantir, en toutes circonstances, un accès à la justice de qualité.

Il est vrai que notre profession souffre d'un déficit d'image qu'elle peine à combler.

La majorité des avocats se plaint de l'incapacité de notre profession à communiquer sur elle-même.

Mais dans cette même majorité, bon nombre d'avocats ne voient pas l'intérêt de payer leur cotisation au CNB.

Comment pouvons-nous nous doter d'un organe représentatif efficace si nous ne lui donnons même pas les moyens financiers de répondre à nos attentes et à nos besoins ?

Au-delà de la seule question des cotisations, la profession doit réellement s'interroger sur les financements quelle peut offrir au CNB.

La fnuja s'est toujours battue pour un organe représentatif unique – donc puissant.

Ceux qui ont contribué à la création du CNB et tous ceux qui ont ensuite présidé notre Fédération, nous ont laissé cette volonté en héritage.

On a d'abord dit de lui qu'il était un enfant, dont il fallait excuser l'immaturation.

Puis un adolescent à qui il fallait pardonner ses frasques.

Moi, je le vois aujourd'hui plutôt comme une maman oiseau qui tenterait comme elle peut de nourrir les bouches grandes ouvertes de ses petits affamés et intransigeants, toujours insatisfaits et prêts à la critique.

Comme toutes les mères, elle a souvent du mal à se positionner entre son désir de bien faire et son penchant à croire qu'elle est la seule à savoir ce qui est bon pour sa

famille.

Le CNB n'est pas notre mère et il faut arrêter d'en attendre tout, la bouche grande ouverte.

Et il n'a pas à prétendre savoir, à leur place, ce qui est bon pour les avocats.

Il n'est que ce que nous voulons qu'il soit ; il ne sera que ce que nous voulons en faire.

Il appartient à tous les avocats

De par sa composition hétéroclite, qui en fait sa richesse, il permet à tous les avocats de s'y faire entendre.

Jamais un Ordre national qui serait privé des syndicats, ne pourrait offrir à chacun de nous cette liberté de parole et d'entreprendre

La cacophonie qui règne au sein de la conférence des bâtonniers dès qu'un sujet qui touche les Ordres y est abordé, et qui la paralyse, en est la démonstration flagrante.

Les syndicats sont le rouage essentiel qui permet au système de fonctionner.

Et c'est particulièrement vrai pour la FNUJA.

Comme nous sommes tous embarqués sur le même bateau, certains d'entre vous participent pour la première fois à un congrès de la FNUJA.

Si vous avez assisté à nos travaux, vous avez pu apprécier la qualité et la pertinence des réflexions des UJA.

Par leur enthousiasme, leur énergie toujours constructive, leur goût inné pour ce qui est juste, les jeunes avocats ne sont pas seulement le coeur de notre fédération.

Ils sont aussi le poumon de notre profession.

Leurs propositions seront défendues auprès du CNB par nos élus, en qui j'ai la plus absolue confiance : ils savent qu'ils n'y vont pas pour eux mais parce que des milliers de confrères ont choisi notre syndicat.

C'est avec la conscience aigüe de l'importance de ce mandat qui ne leur appartient pas, qu'ils dépensent sans compter leur temps et leur talent au service des jeunes confrères.

Les Uja d'outre-mer, qui malgré la distance répondent toujours présentes et avec générosité à l'appel, témoignent de plus fort que nous sommes une vraie grande fédération.

La présence de nos amis et confrères africains vous démontre que les actions de la fnuja vont bien au-delà de nos frontières. Et pour bien les connaître, je peux vous assurer que ceux qui s'y investissent sont unis par un seul et même rêve : celui d'un monde meilleur.

Enfin ce soir, la joyeuse et talentueuse équipe de la revue nous rappellera qu'il ne faut jamais trop se prendre au sérieux.

Ainsi, vous aurez eu, en quelques jours et de façon condensée, un tout petit aperçu de toutes les grandes choses dont les jeunes avocats sont capables.

Olivier. Mon président, mon ami,

Je partage avec toi l'idée que la brièveté de nos mandats est le gage de l'efficacité et du dynamisme de notre Fédération.

Et ces derniers temps, j'ai senti avec quelle humilité, avec quelle bienveillance à mon égard, tu te préparais à passer le flambeau.

Ton ambition magnifique pour notre profession, ton engagement sans faille au service des jeunes et futurs confrères, tes projets - complètement dingues mais géniaux- pour notre syndicat, tu ne peux pas savoir à quel point tout cela va nous manquer !

Je ne sais pas quels sont exactement tes projets pour l'avenir mais je sais une chose : c'est qu'ils auront de la chance de t'avoir.

Merci pour tout ce que tu as fait.

Chers amis, vous qui me donnez cette chance extraordinaire de briguer la responsabilité d'un tel mandat, je voudrais vous dire ceci :

Je n'avais pas à présenter de programme, car ce sont les motions que nous venons de voter qui en tiendront lieu.

Vous pouvez compter sur moi pour les choyer et les défendre.

Elles sont le reflet des modifications profondes auxquelles notre profession doit faire

face, tout en conservant ce qui fait son exceptionnelle singularité.

Ne soyez pas inquiets pour demain, mais confiants.

N'ayons pas peur des défis et du travail qui nous attendent : ils sont l'occasion unique et extraordinaire de décider nous-mêmes de notre propre avenir.

N'ayons pas peur non plus de savoir prendre des risques quand il nous faudra faire des choix décisifs pour cet avenir : C'est le propre de la jeunesse de savoir oser, en toute indépendance d'esprit, et elle a généralement tout à y gagner.

Quant à ces souhaits que je viens d'exprimer, en toute humilité je ne peux évidemment pas vous promettre qu'ils pourront tous et tout de suite, être réalisés.

Mais ce que je peux promettre, si vous les partagez, c'est de faire tout ce qui est en mon possible pour y parvenir.

Certains viendront peut-être me dire que cela n'est pas très agressif

D'autres, même, que c'est plutôt utopique

Aux premiers je répondrai que l'on peut être combatif sans être agressif : la violence n'a jamais permis de construire du durable.
Et moi, c'est du durable que je veux.

Et aux autres je rappellerai, comme l'a écrit Victor Hugo, que l'Utopie est la Vérité de demain.

De là à dire que demain nous appartient, il n'y a qu'un pas ;

C'est celui que je vous propose de faire ensemble.